Université Mohammed Seddik Ben Yehia/ Département de langue et littérature françaises

Niveau : 2ème année licence/ Module : Etude de textes

Enseignante : Mlle Rima Bouhadjar

**Premier cours : Le paratexte**

1. **Définition :**

Le paratexte est l’ensemble des éléments périphériques qui entourent un texte, c’est le discours d’escorte qui accompagne tout texte. Selon *Le dictionnaire du littéraire* :

**Le péritexte, que l’on appelle aussi paratexte, désigne aujourd’hui l’ensemble des dispositifs qui entourent un texte publié, en ce compris les signes typographiques et iconographiques qui le constituent. Cette catégorie comprend donc les titres, sous-titres, préfaces, dédicaces, exergues, postfaces, notes infrapaginales, commentaires de tous ordres mais aussi illustrations et choix typographiques, tous les signes et signaux pouvant être le fait de l’auteur ou de l’éditeur, voire du diffuseur. Elle matérialise l’usage social du texte, dont elle oriente la réception[[1]](#footnote-1)**.

Le paratexte est très important, étant un ensemble d’éléments qui attire l’attention du lecteur et assure son premier contact avec le livre ou le texte, en créant chez lui ce qu’appelle Jauss « un horizon d’attente », et des hypothèses de sens qui seront confirmées ou niées après la lecture. Il s’agit de quelques éléments qui escortent le texte, l’accompagnent, en font un livre et qui assurent sa réception. Il joue également un rôle dans l’explication du texte et de l’intention de l’auteur, aussi dans l’identification tu type et du genre ainsi que l’anticipation du contenu de certains textes, à partir du titre surtout.

Le paratexte est le lieu où se noue explicitement le contrat de lecture. En donnant des indications sur la nature du livre, il aide le lecteur à se placer dans la perspective adéquate.

1. **Titre et titrologie :**

Parmi les éléments paratextuels qui méritent d’être étudiés, le titre :

**On appelle communément « titre » l’ensemble des mots qui, placés en tête d’un texte, sont censés en indiquer le contenu. Élément central du péritexte, le titre peut aussi se détacher dans certaines circonstances : il est alors une synecdoque de son contenu (comme dans les bibliographies). C’est également le titre d’un ouvrage (et non le texte) qui est inscrit au contrat entre l’auteur et l’éditeur. Il est fragment associé à un « sous-titre » (en général, une indication de genre) et, dans l’édition moderne, répété en « titre courant » en haut de chaque page […]**[[2]](#footnote-2).

Les titre constituent « **un lieu où se noue la relation avec le lecteur, où se conclut le « pacte de lecture»; ils manifestent l’effort de l’auteur et du texte pour orienter la réception, et sont donc des points cruciaux de la pragmatique et de l’esthétique littéraires**»[[3]](#footnote-3). Donc, le titre « **doit être stimulation et début d’assouvissement de la curiosité du lecteur** »[[4]](#footnote-4).

La science qui étudie les titres est appelée par Claude Duchet en 1973 : la titrologie (Gérard Genette, Seuils, 1987, p. 5). Pour une définition :

**« titrologie**[**\ti.tʁɔ.lɔ.ʒi\**](https://fr.wiktionary.org/wiki/Annexe:Prononciation/fran%C3%A7ais)***féminin***

1. ***(***[***Didactique***](https://fr.wiktionary.org/wiki/Annexe:Glossaire_grammatical#D)***)***[**Discipline**](https://fr.wiktionary.org/wiki/discipline)**qui**[**étudie**](https://fr.wiktionary.org/wiki/%C3%A9tudier)**les**[**titres**](https://fr.wiktionary.org/wiki/titre)**des**[**œuvres**](https://fr.wiktionary.org/wiki/%C5%93uvre)**de l'**[**esprit**](https://fr.wiktionary.org/wiki/esprit)**.**
   * ***Signe de la transformation en marchandise d'un ouvrage, le titre n'en a pas moins de multiples fonctions. Tous les critiques qui se sont intéressés aux problèmes de la titrologie ont repéré certaines de ces fonctions. Léo Hoek dans son essai,*Pour une sémiotique du titre*, en relève deux qu'il appelle : « identificationnelle » (quelquefois aussi nommée « référentielle ») et « énonciatrice ».* — (Serge Bokobza, *Contribution à la titrologie romanesque: variations sur le titre "Le Rouge et le Noir*, Librairie Droz, 1986, p. 31)**
   * ***La titrologie peut être saisie comme « une discipline » (Gérard Genette, 1987 : 54) qui s'applique à l'étude du paratexte, notamment des titres.* — (Adama Samaké, *Genèse, formes et enjeux de l'émancipation dans l'écriture de Mongo Beti*, Éditions Publibook, 2017, p. 68) »[[5]](#footnote-5)**

Gérard Genette, pour sa part, s’est employé à décrire et à examiner le discours d’accompagnement des œuvres littéraires dans *Palimpsestes*(1982) et surtout dans *Seuils*(1987). On lui doit la notion de *paratexte* qui réunit justement tous les ensembles discursifs – mais aussi des unités non verbales, comme les illustrations des couvertures de livres – qui entourent un texte littéraire ou qui s’y rapportent. Le paratexte accompagne l’œuvre, en quelque sorte, pouvant ainsi en encourager ou même en faciliter la lecture. Chose certaine, il contribue à son inscription dans le « champ littéraire » (Bourdieu, 1991).

1. **Les fonctions du titre :**

Le titre remplit quatre fonctions essentielles qui en font un élément paratextuel de première importance :

* 1. **La fonction d’identification :**

Le titre sert d’abord à désigner un livre, à le nommer (comme le nom propre désigne un individu), il se présente comme le nom du livre, sa carte d’identité, et la plupart du temps, comme un critère suffisant d’identification.

* 1. **La fonction descriptive :**

Le titre donne également des renseignements sur le contenu et/ou sar la forme de l’ouvrage. Selon la terminologie proposée par Gérard Genette, on a trois types de titres :

* + - **Le titre thématique** : qui évoque ou désigne le contenu du texte (par exemple : *Les misérables* de Victor Hugo, ou *Madame Bovary* de Flaubert). Les titres thématiques qui désignent le thème de l’ouvrage, ce dont on parle) peuvent être de plusieurs sortes :
      * **Les titres littéraux** : qui renvoient au sujet central du roman. Ainsi, *Le Tour du monde en quatre-vingts jours* de Jules Verne annonce avec précision la teneur de l’aventure qui va suivre ; *Guerre et paix* de Tolstoï traite des guerres napoléoniennes en Russie ; *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre a pour sujet les deux personnages ainsi nommés.
      * **Les titres métonymiques** : s’attachent à un élément ou à un personnage secondaire de l’histoire. Dans *Le père Goriot* de Balzac, le héros véritable du roman est Rastignac : c’est lui, et non le vieillard déchu mourant de l’ingratitude de ses filles, qui est, du début à la fin, au centre de l’histoire. Quant au protagoniste des *Trois mousquetaires* de Dumas, c’est, on le sait, D’Artagnan.
      * **Les titres métaphoriques** : décrivent le contenu du texte de façon symbolique. *Le Rouge et le Noir* de Stendhal désigne les deux carrières susceptibles de répondre à l’ambition sociale de Julien Sorel : la carrière militaire (le rouge) et la carrière ecclésiastique (le noir). *Voyage au bout de la nuit* de Céline renvoie à l’itinéraire intérieur du protagoniste, qui, au fil de ses déplacements autour du monde, est confronté à sa propre opacité comme aux ténèbres de la société et de l’époque dans lesquelles il évolue.
      * **Les titres antiphrastiques**, enfin, présentent ironiquement le contenu du texte. *La joie de vivre*, qui fait le portrait d’un névrosé obsédé par l’idée de la mort, est le titre d’un des romans les plus noirs de Zola.
    - **Le titre rhématique** : désigne la forme du texte, se référant au texte comme objet, il ne désigne plus ce dont on parle, mais la façon dont on l’écrit. Dans cette catégorie les titres peuvent ses classer sur une échelle allant du plus précis au plus vague. Schématiquement, on peut distinguer les titres génériques, qui désignent une appartenance précise, comme par exemple : *Le Roman comique*.
    - **Le titre mixte**: comprend à la fois un élément thématique et un élément rhématique, par exemple : *Le livre du rire et de l’oubli* de Milan Kundera est à la fois thématique (le texte traite du rire et de l’oubli) et rhématique (« le livre » est ce que Kundera a fait de ses réflexions sur le rire et l’oubli). On citera également *Portrait du joueur* de Philippe Sollers qui renvoie à la fois au sujet de l’histoire (le joueur) et à la façon dont se présente le texte (un portrait).
    - **Les titres ambigus** : peuvent désigner l’ouvrage lui-même ou son contenu, sans qu’il soit possible de trancher, par exemple : Les Confessions de Jean-Jacques Rousseau renvoient aussi bien à la forme du texte (le livre prend la forme d’un aveu au lecteur) qu’à son contenu (les confidences d’un individu nommé Jean-Jacques Rousseau).
  1. **La valeur ou la fonction connotative :**

Elle renvoie à toutes les significations annexes véhiculées par le titre indépendamment de sa fonction descriptive. Les connotations d’un titre sont, bien sûr, d’ordre très divers et il est impossible d’en donner une liste exhaustive. Un titre peut évoquer aussi bien la manière propre à un auteur qu’une époque ou un genre particuliers, voire, avec ironie ou déférence, une filiation littéraire. Par exemple : les titres qui comprennent une référence datée comme *Quatre-vingt-treize* de Hugo et *Les Chouans ou la Bretagne* en 1799 de Balzac, connotent souvent le genre « roman historique ».

* 1. **La fonction séductive :**

L’un des rôles majeurs du titre est de mettre en valeur l’ouvrage, de séduire un public. Il peut le faire aussi bien par sa forme que par son contenu. Le jeu sur les sonorités (*Les filles du feu* de Nerval), le recours à des images évocatrices ou insolites (*Le Charme noir* de Queffélec), l’excès dans la longueur (*Pantagruel roy des Dipsodes restitué à son naturel avec ses faicts et prouesses espoventables* de Rabelais) ou la concision (*Désert* de Le Clézio) peuvent être des facteurs de séduction. Sur le plan du contenu, certaines thématiques visent, par leur universalité, un public qui soit le plus large possible (*L’Amant* de Duras). Le titre peut également jouer sur le désir de transgression et attirer l’attention en choquant le lecteur (*Juliette ou le triomphe du vice* de Sade). Les critères de séduction varient bien sûr selon les époques et le type de lectorat visé.

**Application :**

Vous avez lu un roman, faites l’analyse de son titre en vous basant sur le cours.

1. -ARON Paul, SAINT-JACQUES Dennis et VIALA Alain, *Le Dictionnaire du Littéraire*, Paris, Quadrige, 2004, p. 449 [↑](#footnote-ref-1)
2. - ARON Paul, SAINT-JACQUES Dennis et VIALA Alain, Op.cit., p. 619 [↑](#footnote-ref-2)
3. - ARON Paul, SAINT-JACQUES Dennis et VIALA Alain, Op.cit., p. 619. [↑](#footnote-ref-3)
4. - ACHOUR Christiane, BEKKAT Amina, *Clés pour la lecture des récits*, convergences critiques II, Editions du Tell, Blida, Algérie, 2002, p. 71 [↑](#footnote-ref-4)
5. Wiktionnaire, (https://fr.wiktionary.org/wiki/titrologie). [↑](#footnote-ref-5)